

Champéry 1830

Gérard Dayer / 2012



Fête des costumes, Champéry 1942; Max Kettel.

Résumé

Actuellement le groupe se compose d'une vingtaine de danseurs et de 6 à 8 musiciens. Comme par le passé, la tradition se conserve de façon orale; il n'existe pas de musique écrite, elle se transmet au fil du temps de générations en générations. Il en va de même pour les pas de danse.

La manifestation locale la plus marquante est la traditionnelle fête de la mi-été- qui a lieu le 15 août.

Les premiers porteurs de cette tradition jouant des musiques anciennes glanées aux quatre coins du continent sont les soldats mercenaires rentrés de manière temporaire ou définitive dans leur Valais natal. Souvent, ils se retrouvent pour chanter des airs nostalgiques que l'on chante encore de nos jours ou pour jouer sur des instruments parfois aussi divers qu'hétéroclites les airs qui aujourd'hui encore constituent le répertoire de groupe Champéry 1830.

Ces musiciens s'associent pour former rapidement de petits ensembles instrumentaux, le plus souvent à géométrie variable. A Champéry, un tel ensemble existe dès les années 1830, mais au cours du siècle, les musiciens décédés ne sont pas remplacés.

Cet art traditionnel et ces pratiques musicales et chorégraphiques naissantes se développent dans le creuset particulier de la fin du XVIIIème et du début du XIXème siècle. En effet, dans la lignée de Jean-Jacques Rousseau, artistes et intellectuels cherchent au cœur des Alpes cet espace originel et pur, terreau selon lui, de la vraie nature humaine.

A cette époque précédant l'arrivée des premiers touristes et la construction des premiers hôtels (en 1857, ouverture de l'établissement qui deviendra le Grand-Hôtel, puis un second en 1861, la Croix-Fédérale qui deviendra l'Hôtel-Suisse actuel, puis en 1894, l'Hôtel de Champéry) il apparaît qu'un groupe de musique constitué de manière plutôt informelle est actif dans le village.

Puis, en 1896, la société des vieux costumes est formellement créée. Elle portera le nom d'*Association du Vieux Champéry* jusqu'à l'assemblée du 23 mai 1943 qui verra sa dénomination se transformer en l'appellation actuelle de *Champéry 1830*.

Le groupe reprend l'héritage des anciens et perpétue airs et danses traditionnels.

Même si l'instrumentarium du groupe Champéry 1830 a toujours été à géométrie variable, certains de ses membres sont « incontournables » : un accordéon, des clarinettes, un trombone, parfois un fifre, un harmonica ou encore un violon. Un instrument particulier et habituel de ce groupe est le bombardon ou basse en fa auquel les orchestres d'opéra italiens avaient souvent recours. Mais l'instrument le plus original de cet ensemble, présent depuis le début et joué aujourd'hui encore est sans contexte le fameux Chapeau chinois (quatre clochettes montées sur un support que l'on agite).

Les danses caractéristiques ou du moins en usage depuis longtemps sont : la Feulatarre, le Tzeudron (le chaudron), la Massacrante, la Marche-Valse, le Chiberli (danse des chèvres) la Monferrine à 3, la Champérolaine, la Valse Frappée. D'autres clairement importées ont investi également le répertoire du groupe : la Scottisch Double, l'Appenzelloise, la Mazurka de la Pierre, Celle à Freddy, la Danse des 3 Chapeaux, la Matelote, la Danse des Rubans (ou Chevillère) qui ne s'interprète qu'à l'extérieur, généralement à l'occasion de la Fête de mi-été.

Le groupe Champéry 1830 porte le costume traditionnel local. Les robes des dames sont confectionnées dans un tissu généralement fleuri mais de couleur sombre. Le tablier porté sur celles-ci ainsi que le foulard posé sur les épaules et attaché sur la poitrine par une broche apportent une touche de gaieté. Le chapeau, petit chef-d'œuvre de confection est constitué d'une bordure composée d'un ruban plissé très serré. Les hommes portent le costume bourgeois que l'on retrouve dans la vallée du Trient ou à Saint-Luc. La redingote à queue de pie tombe sur le pantalon dit « à l'italienne » coupé à mi-mollet. Comme chez les dames, les bas sont blancs et les chaussures à boucles. Le gilet, généralement orné de motifs à fleurs, complète le tout. La chemise blanche est fermée au col par un foulard fleuri. Ils portent le chapeau haut-de-forme aux larges bords plats.

Dès la fin du XIX^{ème} siècle, on organise régulièrement à Champéry ce que l'on appelle des Fêtes historiques. Les journaux les annoncent à l'avance et en font régulièrement des comptes-rendus. La majorité d'entre elles se déroulent le 15 août, jour de l'Assomption. Toutes rencontrent un très large écho auprès du public et attirent la foule. L'originalité de toutes ces fêtes est la reconstitution d'une noce du XVIII^{ème} siècle. La fête de 1924 inspira le compositeur valaisan et maître de chapelle de la cathédrale de Sion, Charles Haenni qui créera en 1925, son opérette *Le Charlatan à Val d'Illicz*.

Pratique actuelle



Comme par le passé, la tradition se conserve de façon orale; il n'existe pas de musique écrite, elle se transmet au fil du temps de générations en générations. Il en va de même pour les pas de danse.

Le groupe occupe une place de choix dans le cœur des habitants du village dont presque chaque famille a fourni une fois ou l'autre, un ou plusieurs de ses membres à la société *Champéry 1830*.

La manifestation locale la plus marquante est la traditionnelle fête de la mi-été- qui a lieu le 15 août. Evitant au maximum l'aspect commercial et essayant d'en garder le sens traditionnel que lui donnaient les ancêtres, la manifestation se déroule en alternance sur les divers alpages environnant le village de Champéry.

Origines de la tradition vivante

La tradition musicale et chorégraphique est profondément ancrée en Valais depuis le XVIIIème siècle déjà. A ce moment-là, il est aisé d'imaginer que celles-ci se pratiquaient de manière spontanée et autonome. Mais quelle était cette musique, d'où venait-elle ? Et qu'est au juste la musique populaire ?

Définition et cadre historique



Si l'on se réfère à la définition qu'en donne Dieter Ringli ([Ringli 2006, résumé français](#)) « On entend par musique populaire celle des communautés paysannes et villageoises, par opposition à la musique de cour ou de salon. Au début du XXe s., la musique populaire suisse (all. Volksmusik) est un style musical évoquant un contexte régional, national ou alpestre. Au sens étroit, elle comprend les bruitages traditionnels et saisonniers (cloches de vache, carillons, crécelles, claquettes), et le jeu instrumental en solo (cor des Alpes, Hackbrett, cithare, guimbarde, accordéon) ou en groupe (ensembles divers se produisant

surtout dans des bals). Au cours de son histoire, elle a subi, comme la danse et la chanson populaire, des influences venues des pays voisins. Dès le XIXe s. , elle fut de plus en plus considérée comme une expression du caractère suisse, issue de traditions ancestrales, et elle joua un rôle identitaire: l'image du berger yodleur et joueur de cor des Alpes, incarnation de la liberté, entra dans le répertoire des symboles nationaux (Alpes), quand bien même elle s'est avérée mythique. »

Si Dieter Ringli révèle bien ce qu'est concrètement ce type de musique, il démontre par ailleurs que la perception qu'on en a eue a été extrêmement diverse et ce dès son apparition : « Schweizer Volksmusik ist das, was als schweizerisch empfunden wird. Sie ist vielmehr eine kollektive Vorstellung als eine nach Zahlen und Fakten belegbare Gattung ». (Ringli op. cit. p. 16)

On peut donc s'interroger sur le rapport que tout musicien ou danseur entretient avec son art de prédilection, de l'idée qu'il s'en fait et de son application à le perpétuer. « Das Interesse an der Geschichte als Interesse an der eigenen Vergangenheit erwächst aus dem eigenen Selbstverständnis, ist also zugleich aktuelle, ist eine Stellungnahme in der Gegenwart. Mehr oder weniger nachdrücklich wird Vergangenheit immer aus gegenwärtigen Vorstellungen und Anliegen heraus verstanden. Damit aber sind Umdeutungen verbunden, mit denen auch in den historischen Berichten über Volksmusik zu rechnen ist. » (Brigitte Bachmann-Geiser et al. Zürich 1985)

En Valais et plus largement en Suisse romande, les musiques populaires que l'on peut entendre à la fin du XVIIIème siècle ont survécu aux interdits de la Réforme. « [Elles] demeurent indissociables d'une certaine identité franco-provençale. Appartenant alors à tout un chacun, la musique fut longtemps associée au travail de la terre, à la vie de la famille, aux saisons ou encore aux fêtes. De ce fait, qu'elle soit paysanne, vigneronne ou ouvrière, la tradition ne présentait, jusqu'au milieu du XIXème siècle, aucun caractère patriotique. Curieuse et innovante, elle témoignait dans un mouvement très évolutif, d'une existence simplement nourrie de labeurs, de veillées et de rites.» (Michel Steiner, Lausanne, 2012)

Premiers témoignages musicaux à Champéry

Ces définitions s'appliquent de manière particulièrement claire dans le Val d'Illeaz de l'époque. Les porteurs de ces musiques anciennes glanées aux quatre coins du continent sont les soldats mercenaires rentrés de manière temporaire ou définitive dans leur Valais natal. Ainsi comme l'énonce si clairement Fernand Clément dans l'ouvrage paru pour le centième anniversaire de la fondation du groupe (Champéry 1830 : 100 ans, Martigny, 1996) : « Considérés souvent comme des héros par ceux qui étaient restés au pays, beaucoup ne se lassent pas de conter, souvent en les enjolivant, les récits de leurs exploits. En même temps ils se retrouvent entre eux pour chanter les airs souvent nostalgiques, que l'on chante encore de nos jours ; pour jouer sur des instruments parfois aussi divers qu'hétéroclites les airs qui aujourd'hui encore constituent le répertoire de notre « vieille musique ». [...] Cela dure jusqu'en 1830, date à laquelle la diète fédérale met définitivement fin au service militaire à l'étranger. [...] Dès lors, ce n'est plus que le soir, pendant les longues veillées d'hiver que l'on continue à entretenir ce culte du souvenir, rallumant sans cesse la flamme, les jeunes puisant à la source des anciens les paroles des chansons, les airs des musiques, les pas et les figures des danses. »



S'il y a quelques exemples de musiciens plus ou moins solitaires (le « violoneux » Samuel Kohli de Bex qui, en 1855 nota dans des cahiers 132 danses, dont 30 Montferrines (danse originaire du Piémont), issues elles-mêmes de documents haut-savoyards retrouvés dans le village de Samoëns), la plupart d'entre eux s'associent pour former rapidement de petits ensembles instrumentaux, le plus souvent à géométrie variable.

A Champéry, un tel ensemble existe dès les années 1830, mais les musiciens décédés ne sont pas remplacés. « En 1830, les Champérolains portent tous fièrement le costume de la vallée et possèdent déjà leur musique formée d'une clarinette, d'un trombone, d'un piccolo, d'un accordéon^[1], d'une basse et du fameux chapeau chinois qui porte la date de 1817, d'un triangle, de la grosse caisse et plus tard d'un violon, elle se produit à toutes les fêtes importantes du village. C'est la musique officielle qui n'exécute que des airs connus et entendus dans le pays ; considérée comme musique de danse de l'époque, elle disparaît à la suite du décès de ses membres en même temps que le costume est de moins en moins porté.

Un seul survivant de la Musique 1830, le violoniste Eugène Gonnet continue à jouer le répertoire d'airs anciens que chacun possédait mais que personne n'a jamais écrit. Avec son violon, M. Gonnet conduit les « veillées » faisant survivre les Montferrines à trois ou quatre, le Tchiberli, la Massacrante, la Chevillière, la Champérolaine, la Matelotte, etc.. toutes d'origine très ancienne. Seuls les costumes et la musique villageoise ont disparu. » (Pierre Chevalley, Nouvelliste, 1962)

Cet art traditionnel et ces pratiques musicales et chorégraphiques naissantes se développent dans le creuset particulier de la fin du XVIIIème et du début du XIXème siècle. En effet, dans la lignée de Jean-Jacques Rousseau, artistes et intellectuels cherchent au cœur des Alpes cet espace originel et pur, terreau de la vraie nature humaine préservé des turbulences des Lumières et des conflits en tout genre ayant déchiré l'Europe au cours des ans.

« Des poèmes comme « Die Alpen » (1729), du médecin suisse et naturaliste Albert de Haller, ou des romans comme « La nouvelle Héloïse » (1761), de Jean-Jacques Rousseau, participent clairement au désenclavement des montagnes. Par la suite, quelques avancées scientifiques, conduites par des glaciologues comme Horace Bénédicte de Saussure ou Louis Agassiz ouvrirent elles aussi la voie au tourisme alpin, dont l'essor se développa surtout à partir des années 1850. » (Michel Steiner, op. cit. p.25)

Tourisme et transformation sociale

A cette époque, donc avant même l'arrivée des premiers touristes et la construction des premiers hôtels (en 1857, ouverture de l'établissement qui deviendra le Grand-Hôtel, puis un second en 1861, la Croix-Fédérale qui deviendra l'Hôtel-Suisse actuel, puis en 1894, l'Hôtel de Champéry) il apparaît qu'un groupe de musique constitué de manière plutôt informelle est actif dans le village.

Puis arrivent les premiers visiteurs étrangers qu'on n'appelle pas encore touristes et qui vont générer d'importantes modifications dans la vie sociale de tout un village.

« Il y a cinq quarts de siècle, époque romantique de la découverte des Alpes par la haute société européenne, une ère nouvelle s'amorce: le tourisme prend pied à Champéry.



Mais comment donc vivaient les habitants de notre commune, fraîchement séparée (en 1839) de Val-d'Illeiz: d'élevage du bétail on le sait et de quelques rares cultures. Le mercenariat, volontaire ou imposé, fournisseur de pactole complémentaire à la survie de générations de montagnards, avait cessé au traité de Vienne en 1815.

Dès lors, les gens de chez nous en surnombre doivent se résoudre à l'émigration vers les Amériques. A cette époque, des voyageurs de plus en plus nombreux, lisant Rousseau, Töpfer, Byron, découvrent les beautés de nos régions, mais ils doivent se débrouiller pour s'y loger et s'y nourrir. La demande de marché est là et, voyant le parti à en tirer, des citoyens avisés, voire hardis, se font guides ou hôteliers. Le tourisme chez nous est né. Les investissements aussi: le premier hôtel s'érige en 1857, suivi d'un deuxième en 1861; les moyens de communication s'élaborent. En 1865 on construit la route de la vallée, artère vitale, clef de l'économie agricole sylvestre et hôtelière. Prévue pour les transports hippomobiles (nos ancêtres voyaient grand), la route va être à même d'absorber le trafic soudain motorisé jusque vers les années 1950/60. On faisait bien les choses alors, et l'on n'avait pas peur d'investir.

A la fin du siècle, le grand hôtel est érigé, les eaux, les égouts, l'électricité (la plupart du temps grâce à l'initiative privée) sont au rendez-vous de 1900. Le train arrive. C'est l'âge d'or de l'hôtellerie, faisant vivre toute une communauté: commerce, artisanat, paysannerie.» (Le Messager champérolain, 1982)

Vieux Champéry – Champéry 1830

Puis, en 1896 (et non en 1906 comme l'affirment certaines sources) la société des vieux costumes est formellement créée. Elle portera le nom d'Association du Vieux Champéry jusqu'à l'assemblée du 23 mai 1943 qui verra sa dénomination se transformer en l'appellation actuelle de Champéry 1830.

Les instruments

Le groupe reprend l'héritage des anciens et perpétue airs et danses traditionnels. Tout en restant fidèles, ceux-ci subissent cependant (et peut-être malgré eux), quelques influences extérieures à la vallée.

« La nouvelle Constitution fédérale de 1848 entraîna pour sa part des changements importants jusque dans les montagnes et dans la musique. Dans l'optique de resserrer les rangs du fédéralisme, ce nouvel ordre favorisa en effet la création d'une musique militaire nationale teintée de patriotisme. Une couleur jusque-là absente des chansons traditionnelles. Cette musique militaire, écrite par des compositeurs mandats par la Confédération, comprenait des cuivres et s'inspirait de répertoires existants. Son succès auprès de la population fut fulgurant, ce d'autant plus que l'armée offrait gracieusement aux soldats musiciens leurs instruments pour une éventuelle pratique civile. Provenant des vallées reculées comme des plaines, les jeunes recrues s'en retournèrent chez elles avec dans leur valise de quoi agrémenter les fêtes villageoises. Et c'est ainsi que les cuivres s'infiltrèrent dans les musiques traditionnelles de tout le pays. Cette nouvelle donne permit, dès la fin du XIXe siècle, de voir fleurir un nombre considérable de sociétés de musique de cuivre. A partir de là, les musiques traditionnelles, ainsi que les danses se transformèrent petit à petit, au rythme de métissages et de progrès technologiques. » (Michel Steiner, op. cit. p.28)



Le groupe du Vieux Champéry intégra donc également quelques nouveautés dans ses activités, mais celles-ci se résumèrent surtout aux différents instruments qui constituaient l'orchestre.

Dès le début du XIXème siècle, ces instruments constituèrent une des facettes les plus originales de la tradition champérolaine. Ils sont cités dans de nombreuses sources et associés le plus souvent à la danse.

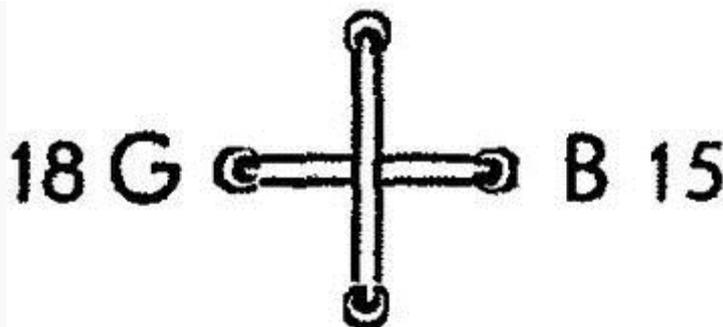
«Das früher in der ganzen Schweiz nachweisbare Tanzmusikinstrument ist heute noch im Appenzellerland, im sanktgallischen Toggenburg und im Wallis bekannt, wird aber auch in Osterreich und in verschiedenen slawischen Ländern, in England und von europäischen Emigranten in Amerika gespielt. Daneben finden sich auch vergleichbare Instrumente oder Adaptationen aus anderen Kulturkreisen. Im Wallis begleitet das Hackbrett irgendein Melodieinstrument - das kann sogar ein Saxophon sein -, in der Ostschweiz bildet es zusammen mit zwei Violinen, Violoncello und Bassgeige die nachgerade klassische Instrumentarisierung der Original Appenzeller Streichmusik.» (Brigitte Bachmann-Geiser et al. op. cit. p. 44)

Même si certaines sources mentionnent le *Hackbrett* comme élément constitutif des premiers ensembles musicaux de Champéry - il s'agit vraisemblablement de celui que l'on nomme ci-après cithare – on peut raisonnablement douter de sa présence dans les différentes formations instrumentales qui se sont succédé puisque aucun témoignage oral ou tradition perpétuée ne vient corroborer une telle affirmation. Mais, comme nous le verrons ci-dessous, on note malgré tout la présence d'un tel instrument à Champéry.

Dans son *Volkstümliche Musikinstrumente der Schweiz*, le grand ethnomusicologue du début du XXème siècle, Hanns in der Gand (de son vrai nom *Ladislaus Krupski*) publie une photo d'un tel instrument, en marge du texte, tout en précisant que celui-ci se rencontre surtout dans le Haut-Valais.

Standort: En Playe, Val d'Illiez. Aufnahme: August 1935

« Emilien Perrin, Schreiner und Zimmermeister, in der Taltracht, wie sie die Dorfmusik 1830 trägt. Trapezförmiger Holzkasten mit einem Steg. An der einen Wand (Zarge) sind die Stifte zum Einhängen der Stahlsaiten befestigt an der andern die Wirbel. Es hat 11 doppelchörige Saiten (wahrscheinlich war es diatonisch gestimmt). Dies deutet auf eine alte Vorlage: denn das Instrument selber ist nicht alt. Die Decke trägt:



als Ornament. Das Kreuz deutet, wenn nicht auf Kirchengebrauch, so doch ganz wahrscheinlich auf ein Klosterinstrument.» (Hanns in der Gand, Basel, 1937).

Dans une publication très récente, on donne - photo de la fête de la musique de 1902 à l'appui - la composition de l'orchestre du groupe Champéry 1830. Les deux ne correspondent pas d'ailleurs et la description est très inexacte.

« Voici la composition un peu étrange de ce groupe d'instruments de la musique de 1830 : deux clarinettes en buis, une flûte en ré, une petite basse en si bémol, une cithare, une grosse caisse, des cymbales, un tambour, un triangle, un chapeau chinois (quatre clochettes accordées : do, mi, sol, do...) » (Plaquette, Champéry, *150 ans de tourisme*, 1857-2007, Archives de l'Etat du Valais).

Si l'on a vraiment trouvé des Hackbrett à Champéry, au XIXème siècle, en revanche aucune cithare n'a jamais intégré l'orchestre.

Un autre instrument particulier du groupe est le bombardon ou basse en fa – c'est son originalité – et non en si bémol, ce qui est courant dans nombre de fanfares. Les orchestres d'opéra italiens ont souvent recouru à ses services. Sa sonorité se rapproche de celle du tuba basse et produit des graves très sonores. Mais son jeu requiert beaucoup de souffle. D'ailleurs, dans les années 1910, un musicien (Antoine Berra) qui en jouait en cours d'un cortège fut victime d'un malaise et perdit la vie.

Comme nous l'avons vu, dès la seconde moitié de ce siècle, l'accordéon a joué son rôle d'instrument harmonico-mélodique. Du point de vue des instruments de percussion, pas de cymbales ni de tambours, mais une solide grosse caisse. Pour ce qui est du Chapeau chinois enfin, les quatre clochettes montées sur leur support ne sont pas accordées.

Ce fameux Chapeau chinois est l'instrument le plus original de cet ensemble. Il est présent depuis le début et joué aujourd'hui encore. Pour celui-ci également, In der Gand en fait un petit historique assez intéressant : *Der Schellenbaum. Standort: En Playe, Val d'Illyez.* « Das 1934 aufgenommene Bild zeigt den Besitzer, Emilien Perrin, in der Taltracht. Die Mitglieder der berühmten „Musique de 1830“ tragen sie jetzt noch, und der Schellenbaum, „Chapeau chinois“, war s.Z. das auffallendste Instrument dieser Dorfmusik. Als Beutestück seit den Türkenkriegen des 16. Jahrhunderts bekannt, kam er oft auf Schlösser und in Kirchen. Auch unser Einsiedlerstift besass einen prächtig gebauten Türkenmond, der ans Heyersche Museum nach Köln verkauft wurde. Ein Wahrzeichen, das womöglich als echtes Beutestück von eigenen Landeskindern erkämpft worden ist!

Nach Sachs, Handbuch der Musikinstrumente (Leipzig 1920) S. 51-53, ist er in Militärmusiken erst im 19. Jahrhundert nachzuweisen, „der beim Schütteln oder beim blossen Schreiten klingelt“.

Dagegen schreibt Mahillon im Catalogue descriptif (1893), S.9: Le chapeau ou pavillon chinois s'attachait à un manche qu'il suffisait de secouer ou de frapper avec la paume de la main pour produire les bruits rythmiques les plus bizarres. » (Hanns in der Gand, op. cit. p.78)

Tout en s'accordant sur l'origine turque ou du moins orientale de l'instrument, certains le rapprochent du symbolique arbre de mai (Freiheitsbaum) français, ce qui expliquerait son usage dans les armées napoléoniennes. Puis, indirectement son arrivée à Champéry par l'action de soldats mercenaires ayant combattu au sein de celles-ci.



Comme nous l'avons vu, l'instrumentarium du groupe Champéry 1830 a toujours été variable, se construisant autour de membres « incontournables ». « La base indispensable est composée d'un accordéon, de clarinettes, d'un trombone et, parfois d'un fifre, d'un harmonica ou encore d'un violon.» (Cent ans de tradition, Nouvelliste, 1996, 134, p.149)

Un dernier aspect absolument typique de cet orchestre est la tonalité de do. A part le bombardon, en fait, tous les autres instruments sont donc en ut (y compris les clarinettes)^[2]

Les danses

Dans la plaquette réalisée à l'occasion des 100 ans de la fondation de la société, Fernand Clément propose un bref aperçu historique de l'évolution de la danse au cours des siècles (Fernand Clément *Champéry 1830 : 100 ans*, 1996 Martigny). Après une brève réflexion générale, celui-ci présente l'évolution des différentes danses constituant le socle des traditions chorégraphiques valaisannes et aboutit naturellement à la présentation de celles conservées et dansées encore aujourd'hui à Champéry.



Fête des costumes, Champéry 1942; Max Kettel.

« Au «Champéry 1830» on danse ... La Feulatarre (nom d'un «boiron» situé au-dessus du village et aujourd'hui pratiquement envahi par la forêt), Le Tzeudron (le chaudron) La Massacrante, La Marche-Valse, [...] Le Chiberli (danse des chèvres) La Monferrine à 3, La Champérolaine, La Valse Frappée. Il est bon de rappeler que toute tradition est typiquement orale. Rien n'est écrit ni consigné. Pour les danses, les jeunes imitent les plus anciens. Le moniteur n'est là que pour enseigner les premiers pas et corriger les erreurs. Autrefois on se rencontrait à la veillée, mais comme cette tradition a disparu, aujourd'hui on en est bien réduit à convoquer des répétitions. La Scottisch Double, L'Appenzelloise, La Mazurka de la Pierre, Celle à Freddy, La Danse des 3 Chapeaux [...], Monferrine à 4, Belle Rosine, La Polka à 7 Pas, La Matelote, La Danse des Rubans (ou Chevillère) La danse des rubans s'interprète uniquement à l'extérieur, généralement à l'occasion de la Fête de mi-été, car elle nécessite l'utilisation d'un mât d'environ 3 mètres de hauteur.» (Fernand Clément, op. cit. p. 6)

Comme on le voit, ces danses ne sont pas toutes absolument indigènes. Si certaines reprennent des lieux-dits locaux, ou encore des noms de personnes, la majorité d'entre elles ont été importées dans le Val d'Illyez. Leur parcours est sans doute assez similaire à celui de la musique évoqué plus haut.

« *Champéry 1830* », ce n'est pas seulement un orchestre plein de particularismes mais aussi un groupe de danseuses et danseurs dont le nombre peut varier entre quatre, huit, douze et davantage. Pourquoi des multiples de quatre? Toutes les figures sont inspirées du quadrille. Ces danses portent des noms qui fleurent bon le terroir: le «Flatard », la «Geutze» (outil du charron d'autrefois pour creuser le bois), le «Tseudron» (chaudron), «Lou trè Tsapé» (les trois chapeaux). Pour cette dernière danse, on dispose trois chapeaux au sol et autour desquels évoluent les danseurs. L'origine de ces danses se perd elle aussi dans la nuit des temps mais certaines d'entre elles sont arrivées dans la vallée avec le retour des mercenaires. La «Matelote» par exemple n'est pas née à Champéry, mais bien probablement au bord de la Méditerranée. » (Champéry 1830. Un groupe folklorique. Monthey, 1975, p. 13)^[31]

Il est intéressant de noter que ces danses ont été au centre de préoccupations bien avant aujourd'hui. Comme on le verra plus loin au sujet des fêtes et cortèges historiques, la presse s'est très souvent fait l'écho de celles-ci. Dans leur monographie dédiée à Charles Haenni, Danielle Allet et Katia Chevrier en donnent un petit résumé :

« Le 7 août, [1924] le journal valaisan évoque quelques danses de Champéry: Tseudron, Tchibreli, Champérolaine, Monferrine à trois, le «Lou tré tzapé» et la marche valse, ainsi que la Chevillère ou danse des rubans.

L'inauguration du monument du Gros-Bellet en août 1924 permet au Valais de signaler le renouveau des danses en vieux costumes. En 1925, le compte rendu de la Fête des Vieux Costumes de Val d'Illyez contient, dans le Valais du 22 août, une description des danses populaires. Les 12 et 13 septembre 1925 se tiennent à Berne les Journées suisses des costumes nationaux et de la chanson populaire. Un article intitulé «Les danses valaisannes à l'honneur» paraît dans le Journal et Feuille d'Avis du Valais le 23 août 1928. Le peintre Albert Gos y explique qu'il a fondé la Société suisse des danses artistiques dans le but de modifier le courant envahisseur des prétendues «danses modernes». Cette société veut présenter des danses «vraiment suisses et pour la plupart valaisannes». Ces danses sont «nouvelles» car «totalement inconnues chez nous». Albert Gos a constaté vers 1923-1924, «la disparition lente des danses du pays absorbées par d'infâmes bringues nègres» d'où la formation de la Société du Vieux Salvan. En juillet 1927, il a donné à Vissoie des leçons à 103 élèves de cinq villages et il a fondé la Société des vieux costumes du Val d'Anniviers. Il envisage de donner des cours à Sion et à Sierre. » (D. Allet-Zwissig K. Chevrier: Charles Haenni, Sion, Archives Cantonales, 2005, (Cahiers de Vallesia 12), p. 202)

Comme dans beaucoup de domaines patrimoniaux, la tradition reprend à son compte, et avec le temps, à même hauteur, les éléments fondamentalement indigènes et ceux apportés voire importés de contrées plus ou moins lointaines. Une étude plus approfondie pourrait déterminer si les « bringues nègres » de 1924 sont devenues aujourd'hui des danses typiquement valaisannes !!

Les costumes



A l'inverse des fanfares ou des chorales, les sociétés folkloriques portent non pas un uniforme mais le costume traditionnel local. Il en fut ainsi à Champéry dès la fin du XIX^{ème} siècle, lorsque l'on fonda la société. Mais cette question fut au centre de plusieurs discussions bien auparavant, lorsque le costume constituait lui-même l'habillement quotidien, et celui du dimanche. On ne s'habillait pas différemment pour les travaux quotidiens et pour bercer les séjours des premiers visiteurs étrangers à la vallée. A l'instar de la musique et des danses, les services militaires étrangers furent de puissants facteurs de transmission des modes européennes. L'adoption de nouveaux vêtements par la population indigène s'est réalisée petit à petit puis s'est mêlée aux habits traditionnels locaux. Ceux-ci ont souvent été représentés par les peintres du XIX^{ème} siècle (Cortey, Brouchoud, Ritz).^[4]

Il en est ainsi à Champéry où les costumes sont en même temps absolument typiques de l'endroit et communs à d'autres vallées du Valais et de la Savoie.



Société des Vieux costumes et musique 1830, Val d'Illicez 1924; Ed. Georges Pillet, Médiathèque Valais - Martigny.

« Disons tout de même qu'à Champéry 1830 on ne porte pas un uniforme, mais bel et bien un costume. Si celui-ci permet à chacun une certaine fantaisie, il se conforme toutefois exactement aux vêtements que portaient nos ancêtres le dimanche au XIX^e siècle.

Confectionnées dans un tissu généralement fleuri, mais de couleur sombre, les robes des dames nous rappellent que dans les siècles passés on ne badinait pas avec la mode et la longueur des dentelles. Aussi, et en plus pour des raisons économiques (les tissus de couleur étaient hors de prix), il ne serait venu à l'idée de personne de revêtir des habits autres que foncés.

Seuls le tablier porté sur la robe ainsi que le foulard posé sur les épaules et attaché sur la poitrine par une broche mettent une touche de gaieté sur l'ensemble.

Le chapeau, que l'on retrouve à quelques nuances près dans d'autres vallées bas-valaisannes est un petit chef-d'œuvre de confection avec sa bordure «boudin» composée d'un ruban plissé très serré, qui une fois déplié peut mesurer jusqu'à soixante mètres.

Il est parfois remplacé par un petit chapeau de paille rond, à bords plats auquel s'adaptent deux larges rubans noirs pendant sur l'épaule.

La semaine, les femmes portent volontiers pour gouverner le bétail et s'adonner aux travaux des champs le



costume masculin composé du pantalon noir et gilet boutonné avec le fameux foulard rouge noué sur le côté.

Les hommes quant à eux portent le costume bourgeois que l'on retrouve dans la vallée du Trient ou à Saint-Luc.

La redingote à queue de pie tombe sur le pantalon dit «à l'italienne» coupé à mi-mollet. Comme chez les dames, les bas sont blancs et les chaussures à boucles. Le gilet, généralement orné de motifs à fleurs, complète le tout. La chemise blanche est fermée au col par un foulard fleuri.

Et puis les messieurs portent le chapeau haut-de-forme ou «gibus» noir, aux larges bords plats qui devait être au XIXe siècle le nec plus ultra de la mode de Paris. » (Fernand Clément, op. cit. p. 8-9)

Comme nous le verrons ci après, les représentations et cortèges des nombreuses fêtes historiques et sorties du groupe constituèrent à chaque fois l'occasion de montrer et de mettre en évidence ces costumes. En 1924, le Nouvelliste reprend une description réalisée par Henry Bordeaux (de l'Académie française) de la fête de 1922 :

« Le cortège de la noce portait les costumes du temps: les femmes, le chapeau de dentelle noire sur la coiffe, les fichus et les tabliers de soie multicolore, les hommes le haut-de-forme, l'habit à la française, le gilet à fleurs, la culotte courte à botons,^[5] les bas blancs ornés de rubans cerise et les souliers à boucles. La toilette des femmes se rapproche de celles de nos vallées de Savoie, spécialement de la Maurienne où l'on fait une grande et noble dépense de tabliers et de fichus. Celle des hommes s'apparente au cérémonial d'Alsace, aux beaux habits et gilets de l'ami Fritz. »

(Henry Bordeaux, 1924, (Extr. de « l'Illustration »)

Les fêtes historiques

Dès la fin du XIXème siècle, on organise régulièrement à Champéry ce que l'on appelle des Fêtes historiques. Les journaux les annoncent à l'avance et en font régulièrement des comptes-rendus. La majorité d'entre elles se déroulent le 15 août, jour de l'Assomption, sauf celle de 1910 qui a lieu pour la Fête des Rois, le 6 janvier. Toutes rencontrent un très large écho auprès du public et attirent la foule (même si l'on n'atteindra Champéry en train qu'à partir de 1908).

Outre l'aspect traditionnel que peut représenter une telle manifestation, l'originalité de toutes ces fêtes est bien la reconstitution d'une noce du XVIIIème siècle, et ce dès le début.

« Voici donc la pièce de résistance : la noce villageoise au XVIIIème siècle, défilé inénarrable d'habits à queue de tout âge, de « huit reflets » paille ou en feutre à grands poils et à larges ailes, de bicornes, de tricornes, de culottes serrées sur le bas blanc brodé par un ruban de couleur, de tabliers aux reflets chatoyants, de fichus luxueux, de souliers à boucles, de chapeaux de femme pour lesquels il a fallu des décimètres de rubans. Et les pipes ! Oncques ne vîmes pareille collection de pipes plus vénérables et de formes plus saugrenues.

Mascarade! Dites-vous. Que non pas. Et ce fut là le principal charme de toute la fête: rien d'emprunté, d'artificiel, de disparate. Hommes et femmes étaient simplement revenus, pour un jour, aux modes d'autrefois; ils avaient repris les effets laissés dans le bahut ; depuis la mort des grands-parents -ou des



parents! Pour quelques-uns d'entre eux - et ils s'en étaient parés le plus naturellement du monde. Les vallées valaisannes ne sont-elles pas encore, à bien des égards, si près du passé qu'un rien suffit pour les faire revivre ? [...]

Mais j'oublie notre cortège. C'est que je me laisse bercer par les « airs du temps » qu'exécute le pittoresque groupe des ménétriers villageois; musique guillerette qui fait pétiller, comme le vin dans les verres, les yeux des jeunes et des vieux, avec un petit brin de mélancolie chez ceux-ci; musique toute simplette, mais qui savait si bien faire naître la gaieté ou couler une larme.»

(Extrait de Tribune de Lausanne : Une fête à Champéry (Cortège historique) Gazette)

Le cortège et la suite de la fête se poursuivant sur les « pentes d'un amphithéâtre naturel avec la Dent du Midi pour décor » est encore précisément décrite voir magnifiée. Le journaliste et tous ceux qui le suivront jusqu'en 1933 est visiblement sous le charme et n'hésite pas à user du superlatif.

Deux ans plus tard, dans le même journal, Edouard Vittoz présente comme une des attractions des fêtes « champérolaises », l'ancienne musique, ses instruments, ses costumes et ses airs d'un autre âge.

Comme évoqué plus haute, la relation de la fête de 1924 inspira le compositeur valaisan et maître de chapelle de la cathédrale de Sion, Charles Haenni qui créera en 1925, son opérette *Le Charlatan à Val d'Illicz*.

« Le personnage du charlatan, mège, proche du sorcier, n'est pas présent seulement dans l'histoire et les légendes, il fait parfois partie de la vie ordinaire. Le sujet de l'opérette a-t-il été inspiré à son auteur par des faits divers rapportés dans la presse? Charles Haenni a certainement lu dans le Valais du 10 juillet 1924 un long article sur « Les Charlatans ». D'autre part, le journal se fait largement l'écho de la fête historique de Champéry, donnée à la fin juillet 1924. Il décrit la reconstitution par le Vieux Champéry d'une noce villageoise du XVIII^e siècle, avec cortège, costumes, danses et chants. Il évoque la soirée du dimanche 20 juillet où sont exécutées des danses populaires du Val d'Illicz, aux sons de la « Musique 1830 » qui comprend un violon, deux clarinettes, un piston, un bariton de cuivre, un accordéon, un tambour, un chapeau chinois, une grosse caisse avec cymbales et un triangle. Le Valais du 2 août cite la Feuille d'Avis de Lausanne:

[...] Les airs et les harmonies de leurs marches et danses n'ont jamais été notés; recueillis et transmis par la tradition, ils sont simples, à phrases courtes, sans grande envolée, mais bien montagnards, souples et originaux, judicieusement rythmés et souvent fort gais. »

(Allet-Zwissig, Chevrier: op. cit. p. 202)

Ce même compositeur transcrira pour divers instruments un grand nombre de danses dont nous avons parlé plus haut. (Allet-Zwissig, Chevrier: op. cit. p. 509 et suiv.)

Bien avant les rencontres folkloriques et fêtes des costumes du siècle dernier et d'aujourd'hui, ces fêtes et cortèges historiques ont certainement constitué les premières manifestations réunissant acteurs, danseurs et musiciens d'une part, spectateurs, curieux et touristes de l'autre. Le fait que ces rencontres se sont



prolongées sur plus de quarante ans montre bien l'importance que leur accordait la population locale et le formidable retentissement qu'elles ont provoqué dans leur auditoire.

Traditions similaires en Suisse

Le seul groupe qui s'apparente de très près à *Champéry 1830* est celui de Val d'Illicez (jusqu'à la fin du 19ème siècle les deux villages ne formaient qu'une seule et même commune)

La plupart des groupes existants de nos jours ont été créés dans la seconde moitié du XXème siècle et ont élaboré leur folklore sur la base d'archives, dessins ou peintures anciennes.

Notes

1. ↑ On peut sérieusement douter de la présence de cet instrument en 1830 à Champéry, les premiers brevets de ces instruments ayant été déposés seulement une année plus tôt à Vienne et Londres et la première production industrielle de l'instrument ne datant que de 1863.
2. ↑ Celles-ci sont en désuétude depuis le XIXème déjà car leur timbre est un peu « vulgaire » et leur justesse souvent perfectible. Elles sont souvent utilisées comme instrument d'étude pour les jeunes enfants en raison de leur petite taille. On ne peut donc pas imaginer l'utilisation d'autres clarinettes que l'instrument traditionnel en si bémol.
3. ↑ En réalité : La Feulatarre et la Geudze. Et l'on dispose enfin quatre fois trois chapeaux au sol.
4. ↑ Au sujet de l'évolution des costumes valaisans, voir l'ouvrage très complet de Thomas Antonietti : *Mode, Macht und Tracht : Kleidungsverhalten in Visperterminen und im Wallis 1700-2000*, Baden : Hier + Jetzt, 2003.
5. ↑ Boutons.

Références

1. Fernand Clément. [Champéry 1830 : 100 ans, 1896 - 1946 - 1996](#). Champéry : Champéry 1830, 1996 (Martigny : Pillet)
2. Dieter Ringli. [Schweizer Volksmusik, von den Anfängen um 1800 bis zur Gegenwart](#). Mülirad-Verlag, Altdorf 2006
3. Michel Steiner. [Musique traditionnelles romandes du XVIIIème siècle à nos jours](#). Lausanne, Ed. Favre 2012
4. Brigitte Bachmann-Geiser, Max Peter Baumann, Christine Burckhardt-Seebass, Heinrich Leuthold, Ernst Lichtenhahn, Hans Peter Treichler, Martin Vey. [Volksmusik in der Schweiz](#), herausgegeben von der Gesellschaft für die Volksmusik in der Schweiz, Ringier AG Zürich 1985
5. Pierre Chevalley. [\(En marge du 25ème anniversaire de la fondation de la Fédération valaisanne des costumes, in Nouvelliste](#), 1962, 147)
6. Hanns in der Gand. [Volkstümliche Musikinstrumente der Schweiz](#). Basel, 1937



7. Danielle Allet-Zwissig - Katia Chevrier. [Charles Haenni, musicien et compositeur valaisan \(1867-1953\)](#). Biographie. Catalogue de l'œuvre. Sion, Archives Cantonales, 2005 (Cahiers de Vallesia 12)
8. [Une fête à Champéry](#) (Cortège historique). Gazette, 45, 1900, 67, p2-3(Extrait : Tribune de Lausanne)
9. Plaquette : [Champéry : 150 ans de tourisme 1857 – 2007](#). Archives de l'Etat du Valais
10. [Site du groupe Champéry 1830](#)

Multimédias

Photographies

- [Champéry \(Valais\)](#). - Musique du Village
- [Société des Vieux costumes et musique 1830](#), Val d'Illiez [Image fixe], 1924
- [Cortège, fête du Centenaire à Champéry](#) [Image fixe] / André Kern, 1930
- [Fête des costumes](#), Champéry [Image fixe] / Max Kettel, 1942
- [Fête des costumes](#), Champéry [Image fixe] / Max Kettel, 1946

Vidéos

- [Grande fête historique, Champéry](#) [Film cinématographique] / Emile Marclay. Lausanne : Office cinématographique, 1930
- [Visite de Champéry](#) [film cinématographique] / Jean-Daniel Nydegger. Champéry, 1951
- [En Suisse, une noce d'autrefois au 18ème siècle](#) [Film cinématographique] / Louis Marclay. Pathé frères ; Lausanne : Duval-film Laboratory, 1930
- [Séjour d'été et sports d'hiver, Champéry](#) [Film cinématographique] / Emile Marclay. 1914
- [Grande fête historique, Champéry](#) [Film cinématographique] / Emile Marclay. Lausanne : Office cinématographique, 1930
- [Un été et un hiver à Champéry](#) [Film cinématographique] / Jean-Daniel Nydegger. Champéry, 1946
- [Champéry et le val d'Illiez](#) [Film cinématographique] : cette riante vallée mérite pleinement son surnom de val fleuri / Emile P. Roesgen. [1930]
- [Le Valais vous parle](#) [Film cinématographique] / Roland Muller. [Sion] : Union valaisanne du tourisme [prod.], [ca 1950]

Enregistrements sonores



- [Rencontre avec Lucien et Marguerite Berra](#) [Enregistrement sonore] / Philippe Zorzi et Blanche Beney. Champéry : Fondation du patrimoine champérolain, 1996
- [Patois du Chablais valaisan](#) [Enregistrement sonore] : émission du 4 avril 1987. Lausanne : Radio suisse romande, 1987
- [La 13e étoile](#) [Enregistrement sonore] / de Cyrille Clerc. Lausanne : Evasion, 1972. 1 disque : 33 t. ; 30 cm

